

FMBSH
QM23.2
B5
t.2

NOUVEAUX ÉLÉMENTS
D'ANATOMIE DESCRIPTIVE.

ORDRE SECOND.

ORGANES SENSITIFS INTERNES.

Système nerveux.

On peut définir le système nerveux : *l'ensemble des organes intérieurs des sensations et des volitions.* C'est le système nerveux qui met le moi en relation avec les diverses parties de notre corps, c'est par lui qu'il reçoit les impressions qui lui viennent de ces parties, qu'en retour il les avertit des déterminations qu'il a prises et qu'il leur dicte ses volontés.

Le système nerveux s'étend à toute, ou à presque toute l'organisation. Il est formé de *renflemens, centres, ou ganglions, et de cordons, prolongemens, ou nerfs.*

Bien que le système nerveux soit réellement unique, généralement on le divise en deux systèmes secondaires, distincts sous le rapport de la structure et sous celui de l'action, mais continus l'un avec l'autre. L'un constitue le *système nerveux de la vie animale*, l'autre est appelé *système nerveux de la vie organique*. Le premier appartient spécialement aux organes qui servent à établir nos relations avec le monde extérieur, organes qui n'appartiennent qu'aux animaux ; le second est plutôt destiné aux organes nutritifs, que nous partageons avec tous les êtres doués de l'organisation.

Je ne décrirai en ce moment que les centres du système nerveux de la vie animale ; les nerfs de ce système et surtout ceux du système de la vie organique ne peuvent trouver leur place dans un ouvrage élémentaire qu'après l'histoire des vaisseaux(1).

(1) Les nerfs de la vie organique sont tellement unis aux artères, ils les accompagnent si exactement, que la connaissance de ces vaisseaux est indispensable à celui qui étudie cette partie de la névrologie. Du reste, on concevra facilement la raison qui m'engage à placer ici la description